

Référent(e) normes et réglementation

La société

Bancassureur

Le contexte

Acteur majeur de la Bancassurance, notre client est présent dans 10 pays et réalise, avec 2600 collaborateurs, plus de 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires avec un résultat net de 400 millions d'euros. En France (son marché principal), la compagnie distribue des produits d'assurance vie épargne, de prévoyance, de santé et de dommages via ses différents réseaux bancaires. Le développement rapide de la compagnie, en France et à l'étranger, le développement de nouvelles activités, une multiplication des intermédiaires et une complexification des produits requièrent une implication croissante et proactive de la comptabilité. De plus, la direction comptable évolue dans un contexte soumis à de nombreux changements réglementaires et comptables qu'il faut anticiper (IFRS 17, Solvabilité II, etc.). Pour répondre à ces évolutions, il s'agit aujourd'hui de renforcer l'équipe Normes et Consolidations en intégrant une personne qui travaillera à la veille normative et réglementaire, à la mise à jour de la documentation normative (manuels de normes, positions techniques retenues?), à sa diffusion auprès des filiales/succursales à l'international (alertes techniques et animation de comités normes), veillera à l'harmonisation réglementaire dans l'ensemble des entités au sein du Groupe, participera à l'élaboration des annexes aux comptes consolidés existants et apportera une contribution aux travaux de consolidation.

Le poste à pourvoir

Vous représentez la Direction Normes Réglementaire et Consolidation dans les projets conduits par la compagnie pour adapter le cadre normatif, les procédures et le(s) SI comptable(s) à son développement. Vous garantissez la qualité de l'information financière et prudentielle : les comptes consolidés, les informations comptables, financières et prudentielles relevant du périmètre du service dans les délais impartis et contribuez au développement de l'activité en France et à l'international, sur les aspects normatifs, techniques et prudentiels : - Veille réglementaire sur tous les sujets IFRS, prudentiels et statutaires- Travail en étroite collaboration avec les directions Normes Comptables et Direction Réglementaire du Groupe pour faire valoir les spécificités comptables et prudentielles assurantielles et gagner en synergie- Diffusion régulière d'alertes techniques à l'ensemble des directions de la Direction Finances et Risques et des filiales du Groupe- Animation des comités techniques/normes (en tant que vecteur de diffusion des évolutions réglementaires et des enjeux induits)- Conseil aux entités de la compagnie pour toute problématique liée à la comptabilité et aux évolutions réglementaires- Apport d'expertise aux équipes « Finance » de la compagnie lors de leurs travaux de reporting et d'audit, tant dans les entités françaises qu'internationales- Définition du cadre normatif, supervision de la rédaction des procédures et manuels, des états financiers (sociaux et consolidés), vérification de leur mise à jour- Travail en étroite collaboration avec les différentes directions techniques et financières sur tous les sujets transverses liés aux évolutions réglementaires et identification des besoins fonctionnels-Participation à la production des comptes consolidés

Le profil recherché

Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable ou bac + 5 en comptabilité/finance (école de commerce, DSCG?), vous avez 4 à 5 ans d'expérience en compagnie et/ou en cabinet qui vous ont permis de développer une réelle connaissance des mécanismes de l'assurance, vie et non vie, sous l'angle comptabilité sociale et comptes consolidés French et IFRS GAAP, et des problématiques techniques Solvabilité 2 et des normes IAS/IFRS, notamment des nouvelles normes (IFRS 9, 13, IFRS 10, 11 et 12) et des enjeux et

Référent(e) normes et réglementation

discussions relatifs au projet de norme IFRS 17. Votre niveau de pratique de l'anglais vous permet de comprendre la documentation et d'échanger avec les entités à l'international.